

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

RAPPORT ANNUEL 2023



Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant la Société. Les énoncés prospectifs comprennent les énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes. En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre la Société, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des prévisions et des projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont par conséquent intrinsèquement assujettis, entre autres facteurs, aux risques, incertitudes et hypothèses concernant la Société et la conjoncture économique.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif de la Société. Plusieurs facteurs importants peuvent expliquer les divergences entre les prévisions et les événements réels, notamment la situation économique et politique et les conditions des marchés, les taux de change et d'intérêt, l'évolution des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, la modification de règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes.

La liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres facteurs pertinents, avant de prendre toute décision de placement, et nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société s'attende actuellement à ce que des événements et faits nouveaux puissent donner lieu à des changements de position, elle ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

30 NOVEMBRE 2023

Nous vous présentons le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds pour l'exercice clos le 30 novembre 2023. Ce document présente les principales données financières, mais non les états financiers complets de la Société. Les états financiers annuels et les notes annexes sont joints à ce rapport.

Les investisseurs peuvent également obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration de la Société, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille en consultant notre site Web (www.lifesplit.com) ou en communiquant avec nous par écrit, à l'adresse suivante : Investor Relations, 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2.

Ces rapports peuvent être consultés et téléchargés à partir du site Web de la Société (www.lifesplit.com) ou de SEDAR (www.sedar.com).

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Canadian Life Companies Split Corp. investit principalement dans un portefeuille d'actions ordinaires comprenant des titres de chacune des sociétés d'assurance vie canadiennes suivantes :

Great-West Lifeco Inc.

Société Financière Manuvie

iA Société financière inc.

Financière Sun Life inc.

La Société peut également investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans des actions de sociétés d'assurance vie étrangères ou de sociétés des services financiers canadiennes ou étrangères autres que les quatre sociétés d'assurance vie canadiennes indiquées précédemment. En complément des dividendes reçus sur le portefeuille, et afin de réduire les risques, la Société vend à l'occasion des options d'achat couvertes sur la totalité ou sur une partie des actions ordinaires du portefeuille.

La Société offre deux types d'actions :

Actions privilégiées

Les objectifs de placement concernant les actions privilégiées sont les suivants :

1. verser aux porteurs des dividendes mensuels cumulatifs sur actions privilégiées à taux variable, dont le taux annuel correspond au plus élevé des deux montants suivants : i) 6,5 % du prix d'émission initial de 10 \$ et ii) le taux préférentiel canadien courant majoré de 2 % sur le prix d'émission initial de 10 \$, à concurrence de 8 %;
2. verser aux porteurs le prix d'émission initial de 10 \$ à la date de dissolution fixée au 1^{er} décembre 2024 (date pouvant être reportée par tranche de six ans).

Actions de catégorie A

Les objectifs de placement concernant les actions de catégorie A sont les suivants :

1. verser aux porteurs des dividendes établis à l'occasion par les administrateurs de la Société;
2. vers la date de dissolution, verser aux porteurs le montant restant après le paiement des montants dus aux porteurs d'actions privilégiées.

RISQUE

Les risques liés au placement dans les titres de la Société restent tels qu'ils ont été décrits dans la notice annuelle du 23 février 2024. En outre, la note 5 des états financiers (« Gestion du risque lié aux instruments financiers ») contient des renseignements sur les types de risques spécifiques associés aux placements financiers de la Société.

RÉSULTATS

Les marchés nord-américains ont continué à faire face à des difficultés macroéconomiques et à des épisodes de volatilité au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023. Après le resserrement vigoureux de leurs politiques monétaires au début de 2022, les banques centrales ont réduit le rythme des hausses des taux durant les premiers mois de 2023, les pressions inflationnistes ayant commencé à diminuer. Par conséquent, les attentes du marché selon lesquelles le cycle de resserrement monétaire prendrait fin bientôt ont contribué à améliorer la confiance des investisseurs au début de l'année. À l'échelle mondiale, l'économie a continué de ralentir et l'inflation a poursuivi sa réduction tout au long de l'année. Au Canada, la croissance économique a stagné au deuxième et au troisième trimestre de 2023, les taux d'intérêt élevés freinant les dépenses, et le marché de l'emploi était en baisse malgré la croissance des salaires.

En mars 2023, les organismes de réglementation ont brusquement fermé certaines banques régionales américaines en raison de problèmes de liquidité et de solvabilité. Plus tard au cours du mois, Credit Suisse a été reprise par UBS Group à la demande d'organismes de réglementation suisses. Ces événements ont entraîné une chute généralisée des cours des sociétés des services financiers à l'échelle mondiale et ont mis en évidence les risques liés aux hausses des taux d'intérêt qui ont eu lieu à un rythme sans précédent au cours de la dernière année.

Les marchés ont également été secoués par les récents événements portant sur le plafond de la dette américaine et par la possibilité que les États-Unis manquent à leurs obligations, ce qui aurait de graves conséquences. Au début de juin 2023, les législateurs américains ont adopté une loi pour suspendre le plafond de la dette jusqu'au 1^{er} janvier 2025, évitant de quelques jours une défaillance par les États-Unis.

Même si l'écart entre les rendements des obligations du Trésor à 10 ans et à 2 ans s'est resserré vers la fin de l'année, la courbe des taux est demeurée inversée au cours de l'exercice. Les titres à court terme ont affiché de meilleurs rendements que ceux à long terme. Les sociétés d'assurance vie ont bénéficié de la hausse des taux à long terme, qui a fait grimper les rendements attendus et les bénéfices futurs.

À la fin de l'exercice, les intervenants du marché ont continué à surveiller de près les données économiques et les observations des autorités monétaires pour établir la possibilité et le moment d'une réduction des taux d'intérêt l'année suivante et pour déterminer si l'économie devrait atterrir en douceur ou tomber en récession, la Banque du Canada demeurant résolue à rétablir la stabilité des prix.

L'actif net par unité (composée d'une action privilégiée et d'une action de catégorie A) s'est établi à 14,38 \$ au 30 novembre 2023, à la suite d'un versement de 0,80 \$ aux porteurs d'actions privilégiées. Des distributions totalisant 18,87 \$ ont été versées aux porteurs d'actions de catégorie A et aux porteurs d'actions privilégiées depuis l'établissement.

La Société a annoncé le 25 mai 2023 l'acceptation, par la TSX, de son avis d'intention déposé en vue d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») de ses actions privilégiées et actions de catégorie A par l'intermédiaire de la TSX ou d'une autre bourse canadienne. En vertu de l'offre de rachat, en vigueur du 29 mai 2023 au 28 mai 2024, elle propose de racheter, à l'occasion et si cela est jugé opportun, jusqu'à 1 156 200 actions privilégiées et 1 085 432 actions de catégorie A, soit 10 % du flottant, composé de

11 562 001 actions privilégiées et de 10 854 329 actions de catégorie A. Au 15 mai 2023, il y avait 11 644 001 actions privilégiées et 11 525 201 actions de catégorie A émises et en circulation. La Société est limitée, pour toute période de 30 jours, au rachat d'un total de 232 880 actions privilégiées ou de 230 504 actions de catégorie A, soit 2 % des actions privilégiées et des actions de catégorie A émises et en circulation au 15 mai 2023. L'offre de rachat précédente a débuté le 27 mai 2022 et pris fin le 26 mai 2023.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, 13 500 actions privilégiées et 132 300 actions de catégorie A ont été rachetées aux fins d'annulation à un prix moyen respectif de 10,36 \$ et de 3,91 \$.

La Société continue d'investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des sociétés des services financiers autres que les quatre principales sociétés d'assurance vie.

À la clôture de l'exercice, l'actif net de la Société s'élevait à 166,6 M\$.

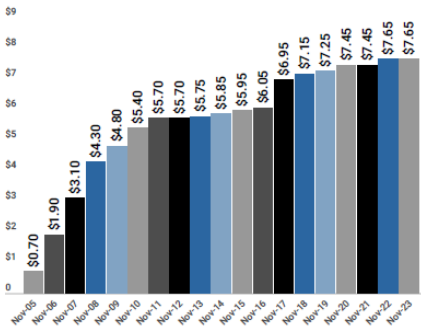
Le programme de vente d'options d'achat couvertes a continué d'offrir un revenu supplémentaire et un complément aux revenus de dividendes du portefeuille.

Actions de catégorie A - Distributions

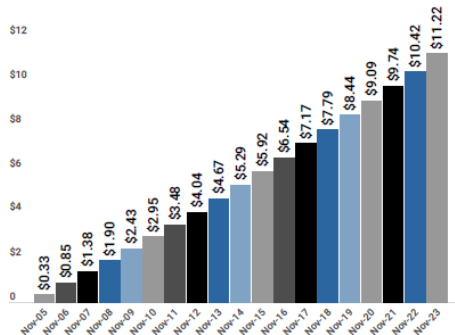
Les porteurs d'actions de catégorie A recevront des dividendes établis à l'occasion par les administrateurs de la Société. Pour que des distributions mensuelles puissent être versées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$. Aucune distribution n'a été versée sur les actions de catégorie A au cours de l'exercice.

Actions privilégiées - Distributions

Les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels cumulatifs sur actions privilégiées à taux variable, dont le taux annuel correspond au plus élevé des deux montants suivants : i) 6,5 % du prix d'émission initial de 10 \$ et ii) le taux préférentiel canadien courant majoré de 2 %, sur le prix d'émission initial de 10 \$, à concurrence de 8 %. Le total des distributions versées au cours de l'exercice est de 0,80 \$ par action privilégiée.



Distributions sur les actions de catégorie A depuis l'établissement



Distributions sur les actions privilégiées depuis l'établissement



7.65

Cumul des distributions versées sur les actions de catégorie A depuis l'établissement



11.22

Cumul des distributions versées sur les actions privilégiées depuis l'établissement

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Les marchés des capitaux et les marchés des actions ont connu une période de volatilité en raison d'importants facteurs macroéconomiques, notamment les mesures adoptées par les banques centrales face aux taux d'inflation et les événements et tensions géopolitiques, dont les événements militaires.

Le portefeuille de la Société a subi les effets de ces fluctuations du marché et pourrait continuer d'afficher une importante volatilité à mesure que ces situations évoluent.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Quadinvest Capital Management Inc. (« Quadinvest »), à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire, reçoit des frais de gestion de la Société selon les conditions décrites à la rubrique « Frais de gestion » ci-après.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives à la Société et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Les renseignements proviennent des états financiers annuels audités de la Société. Les informations figurant dans ce tableau sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre l'actif net par unité à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par unité de la Société

	Exercices clos les 30 novembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net par unité à l'ouverture de l'exercice ¹⁾	13,37	13,99	12,61	14,97	13,42 ⁴⁾
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des revenus	0,69	0,59	0,54	0,55	0,50
Total des charges	(0,15)	(0,15)	(0,15)	(0,14)	(0,15)
Gains réalisés de l'exercice	0,01	0,21	0,11	(0,27)	0,34
Gains latents de l'exercice	1,24	(0,38)	1,62	(1,76)	1,76
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾	1,79	0,27	2,12	(1,62)	2,45
Distributions ³⁾					
Dividendes canadiens	(0,80)	(0,88)	(0,65)	(0,85)	(0,75)
Total des distributions	(0,80)	(0,88)	(0,65)	(0,85)	(0,75)
Actif net par unité à la clôture de l'exercice	14,38	13,37	13,99	12,61	14,97
Actif net par action privilégiée	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Actif net par action de catégorie A	4,38	3,37	3,99	2,61	4,97
Actif net par unité à la clôture de l'exercice	14,38	13,37	13,99	12,61	14,97

- 1) L'actif net par unité correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, à la date d'évaluation, divisé par le nombre d'unités en circulation à ce moment.
- 2) Le total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités est calculé avant le versement des distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A et des autres revenus (charges) liés aux actions privilégiées. Ce total est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de l'exercice.
- 3) Les distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont établies en fonction du nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation à la date de clôture des registres au moment de chaque distribution, et sont versées en espèces. Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les investisseurs.
- 4) L'actif net par unité à l'ouverture de l'exercice est établi selon l'actif net par action de catégorie A de 3,42 \$, compte non tenu du fractionnement des actions de catégorie A en décembre 2018. Les porteurs d'actions de catégorie A ont reçu 0,0497724607 action de catégorie A supplémentaire par action de catégorie A détenue. L'actif net par action de catégorie A à l'ouverture de l'exercice, après le fractionnement, était de 3,25 \$.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	Exercices clos les 30 novembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative (en millions) ¹⁾	166,6 \$	166,8 \$	174,0 \$	168,3 \$	208,7 \$
Nombre d'unités en circulation ²⁾	11 589 004	12 472 701	12 434 901	13 352 194	13 940 394
Ratio des frais de gestion de base ³⁾	1,01 %	0,98 %	0,97 %	1,01 %	0,99 %
Ratio des frais de gestion, compte tenu des charges non récurrentes liées à un placement ⁴⁾	1,01 %	1,08 %	0,97 %	1,01 %	0,99 %
Ratio des frais de gestion par action de catégorie A ⁵⁾	24,46 %	23,05 %	19,57 %	39,4 %	21,2 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶⁾	3,11 %	5,23 %	5,31 %	8,60 %	9,14 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,09 %	0,07 %	0,12 %	0,17 %	0,08 %
Cours de clôture (TSX) :					
Actions privilégiées	10,20 \$	10,00 \$	10,18 \$	9,94 \$	10,30 \$
Cours de clôture (TSX) :					
Actions de catégorie A	3,63 \$	2,96 \$	3,85 \$	2,41 \$	4,23 \$

1) Données arrêtées au 30 novembre.

2) Si le nombre d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées en circulation n'est pas égal, le montant notionnel de l'unité correspondra au quotient du total de la valeur liquidative de la Société divisé par la somme de la valeur liquidative par action attribuable aux actions de catégorie A et aux actions privilégiées.

3) Un ratio des frais de gestion de base par unité distinct est présenté afin de refléter les charges d'exploitation courantes de la Société. Ce ratio est établi en fonction du total des charges pour l'exercice en question et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société pour l'exercice. Il exclut les commissions de courtage et les autres coûts de transactions, les retenues d'impôts, les distributions versées sur les actions privilégiées et les charges non récurrentes liées à un placement.

4) Les frais d'émission d'actions, qui comprennent les frais liés à la rémunération des placeurs pour compte et les autres charges liées au placement, sont des charges initiales non récurrentes engagées pour le lancement de la Société ou pour tout placement secondaire subséquent. Les frais engagés dans le cadre de placements secondaires ont été contrebalancés par l'accroissement de la valeur liquidative par unité de ces placements.

5) Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A est calculé conformément aux exigences du Règlement 81-106. Selon ce règlement, toutes les sociétés à actions scindées doivent établir un ratio des frais en affectant toutes les charges d'exploitation courantes de la Société (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, et des retenues d'impôts), toutes les distributions versées sur les actions privilégiées et tous les frais d'émission aux actions de catégorie A et présenter ce ratio sous forme de pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne attribuable aux actions de catégorie A pour l'exercice. Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A ne doit pas être interprété comme le rendement requis nécessaire à la Société ou aux actions de catégorie A pour couvrir les charges d'exploitation de la Société. Ce calcul est fondé uniquement sur une partie de l'actif de la Société alors que la Société se sert de la totalité de son actif pour générer des rendements de placement.

6) Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique le degré d'intervention de Quadravest. Un taux de rotation de 100 % signifie que la Société achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. La Société utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes. De ce fait, le taux de rotation du portefeuille peut être plus élevé que celui des fonds communs de placement ordinaires. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société au cours de l'exercice.

FRAIS DE GESTION

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,10 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre. Le 1^{er} juin 2022, la Société a cessé de payer des frais de service.

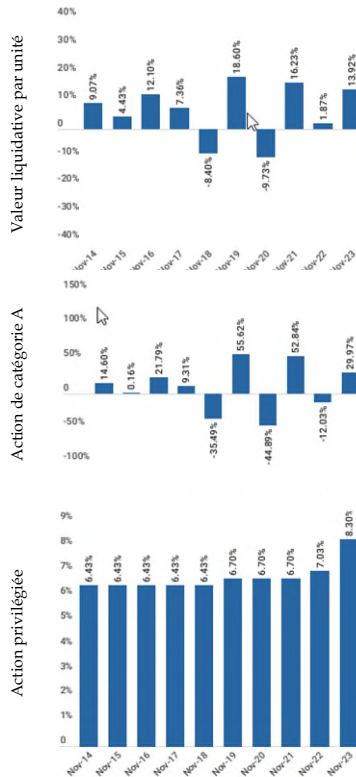
Les frais de gestion de base ont été utilisés par Quadravest pour couvrir les coûts liés à l'analyse des placements, à la prise de décisions de placement et à la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente de titres, notamment dans le cadre du programme de vente d'options d'achat couvertes. Les frais d'administration ont couvert les services administratifs requis par la Société, notamment en matière d'exploitation, de comptabilité générale, de communication avec les porteurs d'actions et de communication de l'information réglementaire.

RENDEMENT PASSÉ

Rendement annuel

Les graphiques à barres qui suivent présentent le rendement passé 1) selon la valeur liquidative par unité, 2) des actions privilégiées selon la valeur liquidative, et 3) des actions de catégorie A selon la valeur liquidative pour chacun des dix derniers exercices. Chaque barre graphique représente, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse d'une unité, d'une action privilégiée ou d'une action de catégorie A au cours de l'exercice. Voici quelques points à noter au sujet des graphiques ci-dessous :

- L'information sur le rendement suppose que toutes les distributions en espèces versées par la Société au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans d'autres titres de la Société;
- L'information sur le rendement ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions et des autres charges facultatives qui auraient entraîné une diminution du rendement ou de la performance;
- Le rendement passé de la Société n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.



- Les rendements par unité et par action de catégorie A pour l'exercice clos le 30 novembre 2019 reflètent le fractionnement des actions de catégorie A le 21 décembre 2018.

RENDEMENT ANNUEL COMPOSÉ

Le tableau suivant présente le rendement annuel composé de la Société pour chacune des périodes de un, trois, cinq et dix ans closes le 30 novembre 2023 et depuis l'établissement :

	Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
Canadian Life Companies Split Corp. – unité	13,92 %	10,49 %	7,63 %	6,13 %	3,29 %
Canadian Life Companies Split Corp. – action privilégiée	8,30 %	7,34 %	7,08 %	6,76 %	6,18 %
Canadian Life Companies Split Corp. – action de catégorie A	29,97 %	20,45 %	8,43 %	3,98 %	-2,58 %

INDICE BOURSIER¹⁾

Indice S&P/TSX de la finance	-0,28 %	10,01 %	8,40 %	8,81 %	8,65 %
------------------------------	---------	---------	--------	--------	--------

- 1) Étant donné que la Société est limitée à un univers de placement spécifique et qu'elle recourt à un programme de vente d'options d'achat couvertes pour générer des revenus supplémentaires, son profil d'investissement est particulier. Toute comparaison avec d'autres indices boursiers pourrait par conséquent ne pas convenir.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

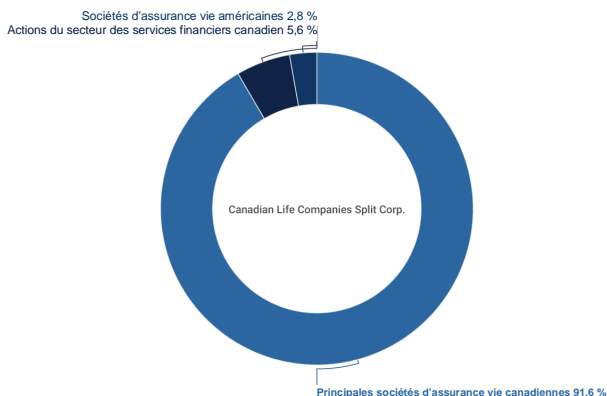
Tous les placements au 30 novembre 2023

Nom	Pondération (%)
Société Financière Manuvie	27,8
Financière Sun Life inc.	24,3
iA Société financière inc.	20,4
Great-West Lifeco Inc.	14,0
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,7
Prudential Financial Inc.	1,0
Banque Canadienne Impériale de Commerce	0,8
Aflac Inc.	0,8
La Banque Toronto-Dominion	0,7
Metlife Inc.	0,5
Lincoln National Corp.	0,3
Total des positions acheteur en pourcentage de l'actif net	94,3
Trésorerie	5,3
Autres actifs (passifs), montant net	0,4
	100,0

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes de la Société. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

Le diagramme qui suit présente la répartition des actifs de la Société entre les principaux placements canadiens du secteur des assurances et les placements des services financiers américains et canadiens.



CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de Canadian Life Companies Split Corp. (la « Société ») ont été préparés par Quadvest Capital Management Inc. (le « gestionnaire » de la Société) et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers ainsi que dans les autres sections du rapport annuel.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Les principales méthodes comptables applicables à la Société sont décrites à la note 3.

Le conseil d'administration de la Société, auquel il revient de veiller à ce que la direction assume sa responsabilité en matière de communication de l'information financière, a examiné et approuvé les présents états financiers.

Le gestionnaire a, sur approbation du conseil d'administration, retenu les services du cabinet d'experts-comptables PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur indépendant de la Société. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers de la Société selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, lui permettant de donner aux porteurs d'actions son opinion sur les états financiers. L'auditeur a accès sans réserve au comité d'audit pour discuter de ses constatations.

WAYNE FINCH

Chef de la direction, président et administrateur
Quadvest Capital Management Inc.

SILVIA GOMES

Chef des finances
Quadvest Capital Management Inc.



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Canadian Life Companies Split Corp. (la « Société »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 novembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière, et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 30 novembre 2023 et 2022;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds et des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2500, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215, ca_toronto_18_york_fax@pwc.com

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christina Fox.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 15 février 2024

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.**ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

AUX 30 NOVEMBRE 2023 ET 2022

	30 novembre 2023 (\$)	30 novembre 2022 (\$)
ACTIF		
Actif courant		
Placements	157 380 687	149 022 266
Trésorerie	8 790 891	20 410 099
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	1 696 689	1 382 621
	167 868 267	170 814 986
PASSIF		
Passif courant		
Options vendues	348 623	732 064
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	152 337	149 676
À payer pour l'achat de titres	-	2 309 211
Distributions à payer	774 972	826 316
Actions privilégiées (note 6)	116 240 010	124 727 010
Actions de catégorie B	1 000	1 000
	117 516 942	128 745 277
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS		
D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A	50 351 325	42 069 709
Nombre d'actions privilégiées en circulation (note 6)	11 624 001	12 472 701
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (note 6)	11 505 201	12 472 701
Actif net par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$
Actif net par action de catégorie A	4,38 \$	3,37 \$
Actif net par unité	14,38 \$	13,37 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration

WAYNE FINCH
AdministrateurPETER CRUICKSHANK
Administrateur

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2023 (\$)	2022 (\$)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés		
Gain (perte) net réalisé	11 710	2 629 099
Variation nette de la plus-value/moins-value latente	14 895 717	(4 945 913)
Dividendes	7 827 977	7 220 520
Intérêts à distribuer	378 768	171 281
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	23 114 172	5 074 987
Autre gain (perte)		
Gain (perte) de change réalisé	115 036	(104)
Variation du gain (perte) de change latent	(133 499)	203 809
	23 095 709	5 278 692
CHARGES (note 7)		
Frais de gestion	1 243 906	1 270 608
Frais de service	28 753	31 334
Honoraires d'audit	14 334	22 025
Jetons de présence des administrateurs	4 064	4 077
Frais du comité d'examen indépendant	52 982	43 460
Droits de garde	32 620	32 310
Frais juridiques	27 292	17 887
Autres charges d'exploitation	95 045	59 020
Taxe de vente harmonisée	170 075	183 950
Coûts de transactions	153 713	117 605
Retenues d'impôts	(2 465)	68 457
	1 820 319	1 850 733
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées et des autres revenus (charges) liés aux actions privilégiées		
	21 275 390	3 427 959
Distributions sur les actions privilégiées		
	(9 526 864)	(8 489 027)
Prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées		
	-	1 644
Frais d'émission des actions privilégiées		
	-	(83 240)
Gain (perte) réalisé au rachat d'actions privilégiées		
	(13 115)	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A		
	11 735 411	(5 142 664)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (note 8)		
	0,99	(0,41)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.
ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A
POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2023 (\$)	2022 (\$)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de l'exercice	42 069 709	49 602 615
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	11 735 411	(5 142 664)
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A (note 6)	-	179 721
Frais d'émission des actions de catégorie A	-	(82 983)
Produit net de l'émission d'actions de catégorie A	<u>-</u>	<u>96 738</u>
Rachat d'actions de catégorie A	(3 453 795)	-
Distributions sur les actions de catégorie A¹⁾		
Dividendes canadiens	-	(2 486 980)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	<u>8 281 616</u>	<u>(7 532 906)</u>
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de l'exercice	<u>50 351 325</u>	<u>42 069 709</u>

1) Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les porteurs d'actions.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2023 (\$)	2022 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A	11 735 411	(5 142 664)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions sur les actions privilégiées	9 526 864	8 489 027
(Gain) perte de change latent	133 499	(203 809)
(Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés	(11 710)	(2 629 099)
Variation nette de la plus-value/moins-value latente des placements et dérivés	(14 895 717)	4 945 913
(Prime) escompte sur les actions privilégiées	-	(1 644)
Frais d'émission des actions privilégiées	-	83 240
(Gain) perte réalisé au rachat d'actions privilégiées	13 115	-
Acquisition de placements, après primes sur options	(2 626 697)	(3 742 915)
Produit de la vente de placements	6 483 051	18 124 700
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(314 068)	118 228
Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation	2 661	(18 525)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>10 046 409</u>	<u>20 022 452</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées (note 6)	-	559 365
Frais d'émission des actions de catégorie A et des actions privilégiées	-	(166 223)
Montants versés au rachat d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées	(11 953 910)	-
Distributions sur les actions de catégorie A	-	(2 486 980)
Distributions sur les actions privilégiées	(9 578 208)	(8 336 310)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(21 532 118)</u>	<u>(10 430 148)</u>
Gain (perte) de change latent	(133 499)	203 809
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	(11 619 208)	9 796 113
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	20 410 099	10 613 986
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>8 790 891</u>	<u>20 410 099</u>
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	7 516 454	7 270 387
Intérêts reçus*	378 768	171 281

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 30 NOVEMBRE 2023

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
	4 principaux placements		
	Actions ordinaires canadiennes		
537 200	Great-West Lifeco Inc.	16 425 236	23 298 364
374 258	iA Société financière inc.	12 510 187	33 911 517
1 745 050	Société Financière Manuvie	38 867 862	46 383 429
591 400	Financière Sun Life inc.	27 853 067	40 522 728
	Total des principales actions du portefeuille (91,8 %)	95 656 352	144 116 038
	Autres actions ordinaires canadiennes		
102 900	La Banque de Nouvelle-Écosse	7 422 674	6 246 030
24 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce	1 478 937	1 346 400
15 000	La Banque Toronto-Dominion	1 143 274	1 241 100
	Total des autres actions canadiennes (5,6 %)	10 044 885	8 833 530
	Total des actions canadiennes	105 701 237	152 949 568
	Autres actions ordinaires américaines		
12 000	Aflac Inc.	521 614	1 345 717
15 400	Lincoln National Corp.	1 329 088	496 532
10 000	Metlife Inc.	500 109	862 733
13 020	Prudential Financial Inc.	1 454 731	1 726 137
	Total des actions ordinaires américaines (2,8 %)	3 805 542	4 431 119
	Total des actions ordinaires (100,2 %)	109 506 779	157 380 687

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (SUITE)

AU 30 NOVEMBRE 2023

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
	Options d'achat vendues		
	(100 actions par contrat)		
	Options d'achat canadiennes vendues		
(100)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 60 \$, décembre 2023	(11 300)	(12 200)
(200)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 62 \$, décembre 2023	(17 300)	(4 800)
(240)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 55 \$, janvier 2024	(9 840)	(39 600)
(1 020)	Great-West Lifeco Inc. à 44 \$, janvier 2024	(54 060)	(77 520)
(465)	Société Financière Manuvie à 25,50 \$, décembre 2023	(13 485)	(55 568)
(755)	Société Financière Manuvie à 27 \$, décembre 2023	(8 305)	(12 080)
(1 602)	Société Financière Manuvie à 27 \$, janvier 2024	(60 876)	(69 687)
(616)	Financière Sun Life inc. à 70 \$, janvier 2024	(50 237)	(51 744)
(434)	Financière Sun Life inc. à 72 \$, décembre 2023	(7 378)	(1 321)
(341)	Financière Sun Life inc. à 72 \$, février 2024	(26 257)	(9 037)
(25)	La Banque Toronto-Dominion à 87 \$, janvier 2024	(2 175)	(613)
(105)	La Banque Toronto-Dominion à 88 \$, décembre 2023	(3 308)	(209)
	Total des options d'achat canadiennes vendues (-0,2 %)	(264 521)	(334 379)
	Options d'achat américaines vendues		
(10)	Aflac Inc. à 80 \$, décembre 2023	(2 363)	(4 210)
(15)	MetLife Inc. à 65 \$, janvier 2024	(2 974)	(2 903)
(15)	Prudential Financial Inc. à 95 \$, décembre 2023	(4 075)	(7 131)
	Total des options d'achat américaines vendues (0,0 %)	(9 412)	(14 244)
		109 232 846	157 032 064
	Moins : ajustements au titre des coûts de transactions	(99 061)	
	Total des placements (100,0 %)	109 133 785	157 032 064

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2023 ET 2022

1. Constitution

Canadian Life Companies Split Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 3 mars 2005 en vertu des lois de la province d'Ontario. Elle est entrée en activité le 18 avril 2005. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de portefeuille Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest » ou le « gestionnaire »). Sa date de dissolution est fixée au 1^{er} décembre 2024, mais celle-ci peut être reportée par tranche de six ans au gré de la Société. Le cas échéant, les porteurs bénéficieront d'un droit de rachat spécial de leurs actions. L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit surtout dans un portefeuille géré activement, constitué essentiellement d'actions ordinaires de quatre sociétés d'assurance vie canadiennes à grande capitalisation. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Ils ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) des actifs financiers et des passifs financiers (dont les instruments dérivés).

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 15 février 2024.

3. Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables appliquées par la Société figure ci-après.

Placements et instruments financiers

La Société classe ses placements, y compris les instruments dérivés, selon le modèle économique qu'elle a adopté pour les gérer et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. La Société se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. La Société n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Par conséquent, tous les placements, y compris les instruments dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les obligations de la Société au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A sont présentées au montant de rachat annuel. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite, qui correspond approximativement à la juste valeur.

La Société comptabilise les achats et ventes normalisés d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2023 ET 2022

Les primes reçues sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inclus dans l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière selon les normes IFRS de comptabilité, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »). Si le nombre d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées en circulation n'est pas égal, le montant notionnel de l'unité correspondra au quotient du total de la valeur liquidative de la Société divisé par la somme de la valeur liquidative par action attribuable aux actions de catégorie A et aux actions privilégiées.

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière.

Conversion de devises

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que Quadravest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer, s'il y a lieu, calculées selon la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt sur son revenu net pour chaque année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets imposables réalisés, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement par versement aux actionnaires de dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets imposables réalisés sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2023 ET 2022

gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu qu'elle a payé sur les gains en capital et les dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Selon ses estimations, la Société dispose, à des fins fiscales, de pertes autres qu'en capital cumulées de 20 710 478 \$ au 31 mai 2023 (19 590 416 \$ au 30 novembre 2022) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs. Celles-ci expirent à la date prévue de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2024. La Société dispose également, à des fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de 13 039 931 \$ (13 016 755 \$ au 30 novembre 2022) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant, et qui n'expirent pas.

La Société est actuellement assujettie à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs aux 30 novembre 2023 et 2022 :

	Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2023			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	157 380 687 \$	-	-	157 380 687 \$
Options	(348 623 \$)	-	-	(348 623 \$)
	157 032 064 \$	-	-	157 032 064 \$

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2023 ET 2022

	Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	149 022 266 \$	-	-	149 022 266 \$
Options	(732 064 \$)	-	-	(732 064 \$)
	<u>148 290 202 \$</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>148 290 202 \$</u>

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours des exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les quatre principaux placements ont été choisis en raison de leur performance à long terme sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Ces sociétés ont été choisies dans le secteur de l'assurance vie du sous-indice des services financiers de l'indice S&P/TSX 60 et figurent parmi les plus importantes sociétés des services financiers du Canada.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

Le programme de vente d'options d'achat couvertes, qui génère un revenu additionnel pour le portefeuille, peut également contribuer à limiter les effets de la baisse du cours d'une société donnée du portefeuille durant les exercices où il existe une option d'achat couverte sur le titre de cette société.

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 30 novembre 2023, si les cours boursiers de ces actions avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté d'environ 13 999 000 \$ (12 933 000 \$ au 30 novembre 2022). De même, si les cours boursiers de ces actions avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué d'environ 15 546 000 \$ (14 500 000 \$ au 30 novembre 2022).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels cumulatifs sur actions privilégiées à taux variable, dont le taux annuel correspond au plus élevé des deux montants suivants : i) 6,5 % du prix d'émission initial de 10 \$ et ii) le taux préférentiel canadien courant majoré de 2 % sur le prix d'émission initial de 10 \$, à concurrence de 8 %. Si le taux préférentiel canadien avait augmenté ou diminué de 1 %, il

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2023 ET 2022

n'y aurait eu aucune incidence notable sur les dividendes à payer sur les actions privilégiées. Par conséquent, la Société n'était pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché et elle estimait que le risque de taux d'intérêt était négligeable aux 30 novembre 2023 et 2022.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, la monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Le portefeuille comprend quatre sociétés américaines des services financiers inscrites à la Bourse de New York dont les titres se négocient en dollars américains. Au 30 novembre 2023, 3,8 % de l'actif net de la Société (5,8 % au 30 novembre 2022) était investi dans des actifs libellés en dollars américains, dont de la trésorerie. L'actif net de la Société fluctuera donc en fonction du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. La Société n'a pas conclu de contrats de couverture de change. Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport au dollar américain, l'actif net de la Société aurait diminué ou augmenté d'environ 318 000 \$ (486 000 \$ au 30 novembre 2022).

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance d'un courtier est jugé minime, car les titres vendus ne sont livrés qu'après réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. La trésorerie est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée. Aux 30 novembre 2023 et 2022, la Société était peu exposée au risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées en circulation sont toutes rachetables chaque mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société. Aux 30 novembre 2023 et 2022, tous les autres passifs financiers étaient exigibles dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice.

Risque de concentration

Les quatre principaux placements de la Société sont issus du secteur de l'assurance vie et sont ainsi exposés aux facteurs propres à ce secteur. Pris individuellement, un placement du portefeuille peut représenter jusqu'à 30 % de la valeur liquidative de la Société.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2023 ET 2022

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	30 novembre 2023	30 novembre 2022
Principales actions ordinaires canadiennes	86,3 %	79,8 %
Autres actions ordinaires canadiennes	5,3 %	6,1 %
Autres actions ordinaires américaines	2,7 %	3,3 %
Options d'achat canadiennes vendues	-0,2 %	-0,4 %
Options d'achat américaines vendues	0,0 %	0,0 %
Autres actifs, moins les passifs (hors actions privilégiées)	5,9 %	11,2 %
	<hr/>	<hr/>
	100,0 %	100,0 %

6. Unités rachetables

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

<u>Opérations sur actions privilégiées</u>	30 novembre 2023	30 novembre 2022
Ouverture de l'exercice	12 472 701	12 434 901
Émises au cours de l'exercice	-	37 800
Rachetées au cours de l'exercice	(848 700)	-
Clôture de l'exercice	<hr/>	<hr/>
	11 624 001	12 472 701

Les actions privilégiées ont été émises au prix de 10 \$ l'action.

Les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels cumulatifs sur actions privilégiées à taux variable, dont le taux annuel correspond au plus élevé des deux montants suivants : i) 6,5 % du prix d'émission initial de 10 \$ et ii) le taux préférentiel canadien courant majoré de 2 % sur le prix d'émission initial de 10 \$, à concurrence de 8 %. Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « LFE.PR.B ». Leur cours était de 10,20 \$ au 30 novembre 2023 (10,00 \$ au 30 novembre 2022). Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action privilégiée et une action de catégorie A (ensemble, une « unité ») au cours du mois de mars de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour ouvrable de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégories A et B pour le versement des dividendes. Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2023 ET 2022

La Société a annoncé le 25 mai 2023 l'acceptation, par la TSX, de son avis d'intention déposé en vue d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») de ses actions privilégiées et actions de catégorie A par l'intermédiaire de la TSX ou d'une autre bourse canadienne. En vertu de l'offre de rachat, en vigueur du 29 mai 2023 au 28 mai 2024, elle propose de racheter, à l'occasion et si cela est jugé opportun, jusqu'à 1 156 200 actions privilégiées et 1 085 432 actions de catégorie A, soit 10 % du flottant, composé de 11 562 001 actions privilégiées et de 10 854 329 actions de catégorie A. Au 15 mai 2023, il y avait 11 644 001 actions privilégiées et 11 525 201 actions de catégorie A émises et en circulation. La Société est limitée, pour toute période de 30 jours, au rachat d'un total de 232 880 actions privilégiées ou de 230 504 actions de catégorie A, soit 2 % des actions privilégiées et des actions de catégorie A émises et en circulation au 15 mai 2023.

L'offre de rachat précédente a débuté le 27 mai 2022 et pris fin le 26 mai 2023.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, 13 500 actions privilégiées ont été rachetées aux fins d'annulation à un prix moyen de 10,36 \$ par action. Aucune action privilégiée n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022.

Le 17 mars 2022, la Société a annoncé la mise en œuvre d'un programme d'émissions d'actions au prix du marché, lui permettant d'émettre des actions de temps à autre et à son gré. Toutes les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme sont négociées à la TSX, ou à toute autre bourse canadienne sur laquelle ces catégories d'actions sont cotées et sont négociées, au cours qui prévaut à la date de la vente.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, aucune action privilégiée n'a été vendue dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, 37 800 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,04 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 379 644 \$, de 377 775 \$ et de 1 869 \$.

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

Nombre autorisé

Un nombre illimité d'actions de catégorie A

1 000 actions de catégorie B

<u>Opérations sur actions de catégorie A</u>	30 novembre 2023	30 novembre 2022
Ouverture de l'exercice	12 472 701	12 434 901
Émises au cours de l'exercice	-	37 800
Rachetées au cours de l'exercice	(967 500)	-
Clôture de l'exercice	11 505 201	12 472 701

Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « LFE ». Leur cours était de 3,63 \$ au 30 novembre 2023 (2,96 \$ au 30 novembre 2022). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat n'a lieu que le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée au cours du mois de mars de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour ouvrable de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2023 ET 2022

remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la date de dissolution, la Société rachètera toutes les actions de catégorie A en circulation. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$ (valeur de rachat des actions privilégiées).

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, 132 300 actions de catégorie A ont été rachetées aux fins d'annulation à un prix moyen de 3,91 \$ par action. Aucune action de catégorie A n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, aucune action de catégorie A n'a été vendue dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, 37 800 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 4,75 \$ par action. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions de catégorie A ont été respectivement de 179 721 \$, de 178 109 \$ et de 1 612 \$.

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action.

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les frais de comptabilité et d'administration, les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit, la rémunération des administrateurs indépendants et du comité d'examen indépendant, les droits de dépôt réglementaires et d'inscription en bourse, les frais de communication avec les porteurs d'actions et les frais découlant de la conformité aux lois, aux règlements et aux politiques applicables.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,10 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % de la valeur liquidative des actions de catégorie A par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre. Le 1^{er} juin 2022, la Société a cessé de payer des frais de service.

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

En outre, l'escompte mensuel de 2 % par rapport à la valeur liquidative applicable aux rachats d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A est payé à Quadravest. Aucuns frais de rachat n'ont été versés pour l'exercice clos le 30 novembre 2023 (aucuns frais au 30 novembre 2022).

Les frais de gestion totalisant 1 243 906 \$ (1 270 608 \$ au 30 novembre 2022) engagés au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023 comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de base. Au 30 novembre 2023, des frais d'administration et de gestion de placement totalisant 101 953 \$ étaient dus au gestionnaire (101 627 \$ au 30 novembre 2022). Aucune prime de rendement n'a été versée pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2023 ET 2022

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 153 713 \$ pour l'exercice (117 605 \$ au 30 novembre 2022). Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations de portefeuille, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était de 1 224 \$ au 30 novembre 2023 (3 586 \$ au 30 novembre 2022).

8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022 est calculée comme suit :

	2023	2022
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	11 735 411 \$	(5 142 664 \$)
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation	11 849 297	12 461 676
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, par action	0,99 \$	(0,41 \$)

9. Distributions

Les distributions par action se sont établies comme suit :

	30 novembre 2023	30 novembre 2022
Actions privilégiées	0,8000 \$	0,6813 \$
Actions de catégorie A	- \$	0,20 \$

10. Gestion du capital

La Société considère que son capital se compose d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions privilégiées.

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes mensuels cumulatifs sur actions privilégiées à taux variable, dont le taux annuel correspond au plus élevé des deux montants suivants : i) 6,5 % du prix d'émission initial de 10 \$ et ii) le taux préférentiel canadien courant majoré de 2 % sur le prix d'émission initial de 10 \$, à concurrence de 8 %, et verser aux porteurs l'équivalent du prix d'émission original de 10 \$ au moment de la dissolution;
- verser aux porteurs d'actions de catégorie A des dividendes établis à l'occasion par les administrateurs de la Société, et, vers la date de dissolution, verser aux porteurs le montant restant après le paiement des montants dus aux porteurs d'actions privilégiées. Pour que des distributions puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

11. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

Aux 30 novembre 2023 et 2022, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins de traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.

QUADRAVEST CAPITAL MANAGEMENT INC.

Quadravest Capital Management Inc., société constituée en 1997, a pour objet la création et la gestion de produits à rendement élevé à l'intention des particuliers. Sa stratégie de placement combine le placement dans des actions en fonction des facteurs fondamentaux et la vente d'options d'achat couvertes. Guidée par quatre principes clés, Quadravest fixe des objectifs de placement réalistes permettant à son équipe de poursuivre une stratégie de placement à long terme.

Les quatre principes clés – innovation en matière de produits financiers, discipline de gestion des placements, solidité des résultats pour les investisseurs et excellence du service à la clientèle – sont les quatre piliers de Quadravest. Chaque membre de l'équipe bien soudée de la Société s'engage à respecter ces principes pour assurer une cohérence et une efficacité qui lui sont propres.

Quadravest a réuni plus de 2,5 G\$ dans le cadre de premiers appels publics à l'épargne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wayne Finch,
Administrateur, président, chef de la direction
et chef des placements,
Quadravest Capital Management Inc.

Peter Cruickshank,
Administrateur,
Quadravest Capital Management Inc.

Laura Johnson,
Stratège en chef des placements
et gestionnaire de portefeuille,
Quadravest Capital Management Inc.

Michael W. Sharp,
Associé retraité,
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

John Steep,
Président, S. Factor Consulting Inc.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
18 York Street, Suite 2500
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc.
100 University Avenue
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Conseillers juridiques

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Commerce Court West, Suite 4000
Toronto (Ontario) M5L 1A9

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington St. West
Toronto (Ontario) M5V 3L3



200 Front Street West
Suite 2510, Toronto (Ontario)
M5V 3K2
Tél. : 416 304-4443
Sans frais : 877 4QUADRA
ou 877 478-2372
Télééc. : 416 304-4441
info@quadravest.com
www.quadravest.com